

# Citoyen deviendra politicien

par **Daniel**

**LAPRAILLE**

Aujourd'hui, citoyen sans parti, candidat aux élections communales, porteur de projets au nom des siens. Et demain, une fois élu bourgmestre, échevin ou conseiller, il sera récupéré par un parti. L'électeur naïf retournera à ses illusions. Des études l'ont démontré : le concept « citoyen », dans toutes ses déclinaisons, accolé à une liste, rapporte gros. Certes, le phénomène s'est développé il y a quelques décennies déjà, mais il s'est emballé cette fois, dans la mouvance de l'effet Macron. On ne compte plus dans notre province, comme ailleurs, les listes initiées par ce qu'ils appellent, presque religieusement, « un mouvement citoyen ». La prise de distance des listes par rapport aux partis s'est fortement accentuée et les scandales de ces dernières années ont parfois radicalisé l'attitude des citoyens face à ces partis. Plus encore au niveau communal. Que l'électeur choisisse l'homme sans tenir compte de son appartenance politique n'est pas un phénomène neuf, surtout au niveau local. Forts de ce constat, des candidats ont choisi d'oublier la couleur politique pour se présenter vierges de toute coloration partisane. Mais demain ? Après les élections ? Quelque 90 % de ces

citoyens apolitiques s'apparenteront à un parti. Et 100 % de ces partis annexeront leur victoire, pourtant acquise au nom du citoyen. Lisez et écoutez les candidats liés très clairement à un parti, jurant la main sur le cœur qu'il n'est question que d'ouverture et s'offusquant lorsqu'un journaliste leur accole une couleur politique. Comment l'électeur vivra-t-il cette imposture, cette récupération politique d'une victoire d'un candidat qui a axé sa campagne sur le thème du citoyen engagé et de la nouvelle gouvernance ? Mais remettre la faute totalement sur les candidats n'est pas correct. Car le système leur impose quasiment un apparentement. Le Code de la démocratie locale et de la décentralisation prévoit effectivement des compositions de conseils d'administration à la proportionnelle des conseils communaux, provinciaux et de CPAS. En d'autres termes, s'ils ne s'apparentent pas à un parti, ils ne siégeront jamais dans une intercommunale, par exemple. L'actuel bourgmestre de Virton, François Culot, un des rares bourgmestres à ne pas s'être apparenté politiquement, l'a souvent dénoncé. Une autre version du beurre et de l'argent du beurre.